



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103926</b>	De <b>M. Noël Mamère</b> ( Non inscrit - Gironde )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Premier ministre		<b>Ministère attributaire</b> > Premier ministre
<b>Rubrique</b> >finances publiques	<b>Tête d'analyse</b> >emploi et activité	<b>Analyse</b> > fonction publique. ouverture des emplois. rapport.
Question publiée au JO le : <b>25/04/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Noël Mamère rappelle à M. le Premier ministre que le Gouvernement devait, au terme de la loi égalité citoyenneté publiée au *Journal officiel* le 28 janvier 2017, transmettre un rapport relatif à l'ouverture des emplois fermés de la SNCF et de la fonction publique avant le 31 mars 2017 (articles 199 et 200 de ladite loi). Il aimerait savoir quand le Gouvernement compte transmettre au Parlement ces deux rapports, au moment où il est important de rappeler l'égalité de tous devant l'emploi.